



## Communiqué

Paris le 15/11/2018

Initiée par le CASODOM depuis 2005, la manifestation des « **TALENTS DE L'OUTRE-MER** » distingue tous les deux ans les **originaires de tous les Outre-mer français** qui se sont signalés par des **parcours d'exception**, dans toute discipline intellectuelle ou académique, ou bien dans le chant, la musique ou la danse classiques, ou bien encore dans un métier manuel, en ayant su surmonter les obstacles qu'ils ont pu rencontrer.

Ne sont écartées que les activités liées au sport de haut niveau ou au show business qui procurent déjà une forte visibilité médiatique.

**Nos objectifs :** rendre visible l'excellence ultramarine en France et dans le monde, promouvoir nos Talents en exemples et en modèles susceptibles d'inciter les jeunes à tendre vers l'excellence, et enfin donner à nos concitoyens une image plus positive de nos Outre-mer, et notamment de leur jeunesse.

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature : le mercredi 31 juillet 2019**

**Les candidats peuvent s'inscrire dans l'une de deux catégories suivantes :**

- Celle des « **Jeunes Talents** », pour ceux terminant leur cursus de haut niveau ou déjà diplômés depuis moins de deux ans, ou pour les jeunes actifs ayant démontré leurs aptitudes dans un métier manuel. Les lauréats dans la catégorie des « Jeunes Talents » reçoivent un **prix de 2000 €**.
- Celle des « **Talents confirmés** », pour ceux déjà reconnus pour leur excellence dans le milieu professionnel.

231 « Talents de l'Outre-mer » ont déjà été distingués par le CASODOM depuis 2005, qui témoignent de l'excellence ultramarine à travers le monde dans les domaines les plus variés : *Architecture et Urbanisme. Arts classiques (musique, chant et danse). Arts appliqués (notamment dans le design). Culture et Communication. Droit et Gestion publique. Économie et Finances. Entrepreneuriat, Ingénierie et Innovation. Enseignement supérieur et Recherche. Industrie et Commerce du luxe. Informatique et Nouvelles technologies. Management, Commerce et Marketing. Médecine et Santé publique. Métiers de la Restauration et du Tourisme. Secteur associatif et Défense de l'Environnement, etc.*

Les lauréats seront dévoilés lors d'une cérémonie, placée sous le Haut patronage de Monsieur le Président de la République, qui se déroulera au Palais d'Iéna en Décembre 2019

**INFORMATIONS et ACCÈS au DOSSIER de CANDIDATURE** sur [www.casodom.fr](http://www.casodom.fr)

**Contact :** Jean-Claude SAFFACHE, CASODOM, 7 bis rue du Louvre 75001 Paris.

Tel. 01 42 36 24 54. Email [casodom.75@gmail.com](mailto:casodom.75@gmail.com)

**Association reconnue d'utilité publique, le CASODOM est l'Interlocuteur social de référence des Ultramarins dans l'Hexagone depuis 1956, et le Révélateur des Talents de l'Outre-mer depuis 2005.**